Déplacement de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, en République de Slovénie

5-6 juillet 2007



- 5 ET 6 JUILLET 2007 -

18h00 19h20	Décollage de Genève pour Portorož Atterrissage à Portorož	
20h00	Départ pour Piran	
	Photographie de famille en présence de M. Janez JANSA, Premier Ministre slovène	
	Départ pour Portoroz (Grand Hôtel Bernardin)	
21h00	Dîner des Ministres des États membres « Méditerranée » de l'Union européenne	
	Dîner des membres des délégations	
Vendredi 6 juillet		
08h00 09h00	Petit-déjeuner avec M. Dimitrij RUPEL, Ministre des Affaires étrangères slovène	
09h05	Départ en cortège automobile de Portoroz à Ljubljana	
10h10	Arrivée à Ljubjlana	
10h15	Interview avec la télévision nationale slovène	
10h30	Entretien avec M. Janez JANSA, Premier Ministre slovène	
11h45 13h45	Décollage de Ljubljana pour Paris Atterrissage à Villacoublay	
	5	

Coordonnées téléphoniques

Ambassade de France à Ljubljana		
00 [386] (1) 479 04 00		
00 [386] (5) 611 75 00		
00 [386] (5) 611 7530		
, ,		

NUMÉROS M.A.E. À PARIS	
STANDARD DU QUAI D'ORSAY	01 43 17 53 53

Données géographiques :

Nom officiel₃: République de Slovénie

Superficie₃: 20 273 km²

(France entière + TOM : 62 614 millions) **Population**_n: 2,0 millions d'habitants
(France : 62,70 millions en 2005)

Capitale₃: Ljubljana

Villes principales,: Maribor, Kranj, Celje, Koper, Nova Gorica, Novo Mesto

Langue officiellen: slovène

Monnaie_n: euro (depuis le 1^{er} janvier 2007)

Fête nationale₃: 25 juin

Données démographiques : 133

Croissance démographique (2004)₁: 0,01 % (-0,03 % de croissance naturelle) Espérance de vie (2004)₁: 68 ans pour les hommes et 77 ans pour les femmes

Taux d'alphabétisation (2002)₃: 99,7 %

Religions_n: catholiques (58 %), musulmans (2,5 %), orthodoxes (2,5 %), protestants (1 %)

Indice de développement humain₁₀ (Classement ONU 2004): 0,910 (27^{ème})

Données économiques :,

PIB (2006)_a: 29,7 milliards d'euros (source : Eurostat 2006)

(France: 1792,4 milliards d'euros en 2006)

PIB par habitant (2006): 14 800 euros (20 500 euros en PPA)

(France: 28 400 en 2006)

Taux de croissance (2006)_n: 5,2 % Taux de chômage (2006)_n: 6,0 % Taux d'inflation (2006)_n: 2,6 % Solde budgétaire (2006)_n: -1,4 % Balance commerciale (2006)_n: -5,2 %

Principaux clients_n: Allemagne, Italie, Croatie, Autriche, France (6,8 %)

Principaux fournisseurs_n: Allemagne, Italie, Autriche, France (6,2 %), Croatie-

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB_n:

- agriculture: 2 % - industrie: 35 % - services: 63 %

Exportations de la France vers la Slovénie (2006)₃: 1,30 milliard d'euros Importations françaises de Slovénie (2006)₃: 0,98 milliard d'euros

Représentation consulaire : section consulaire de l'Ambassade de France à Ljubljana Communauté française en Slovénie: 515 Français immatriculés au 31 décembre 2005 (dont 302 binationaux)

Communauté slovène en France: env. 600 Slovènes immatriculés; nombre total estimé entre 3 000 et 15 000

Politique intérieure

1. - Indépendante depuis le 25 juin 1991, la République de Slovénie est dotée d'un régime parlementaire .

L'Assemblée nationale comprend 90 membres (dont 88 élus au scrutin proportionnel, 2 sièges étant réservés aux minorités hongroise et italienne). Le Conseil national est

composé de représentants d'organisations syndicales, professionnelles et associatives et de collectivités locales.

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. **Janez Drnovšek** (ancien Premier ministre) a été élu en décembre 2002 face à Barbara Brezigar (procureur général), succédant ainsi à Milan Kučan, qui exerçait ces fonctions depuis 1990.

Les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale sont le SDS de Janez Janša (Parti démocrate slovène, droite libérale et le SD de Borut Pahor (Démocrates sociaux, affiliés au groupe PSE du Parlement européen), la LDS de Katarina Kresal (Démocratie libérale de Slovénie, affiliée au groupe ADLE du Parlement européen), la NSi d'Andrej Bajuk (Nouvelle Slovénie, démocrate-chrétien), le SLS de Janez Podobnik (Parti du peuple slovène, agrarien), le SNS de Zmago Jelinčič (Parti national slovène, extrême droite) et le DeSUS de Karl Erjavec (Parti démocratique des retraités slovènes, centre-gauche). Un nouveau groupe parlementaire a été constitué par d'anciens cadres de la LDS menés par Matej Lahovnik. M. Drnovšek a créé en janvier 2006 le Mouvement pour la Justice et le Développement et quitté son parti d'origine, la LDS.

2. - La Slovénie est gouvernée depuis décembre 2004 par une coalition de centre-droit conduite par Janez Janša.

Les élections législatives du 3 octobre 2004 ont été marquées par la défaite de la LDS (23 sièges, contre 34 en 2000) face au SDS (29 sièges, contre 14 en 2000).

Le gouvernement de coalition **SDS-NSi-SLS-DeSUS**, dirigé par Janez Janša, a été investi le 3 décembre 2004 par la Chambre des députés (par 51 voix sur 88 députés présents, dont celles des deux députés des minorités).

Dans le cadre général de la poursuite de l'intégration européenne, la coalition au pouvoir a défini comme priorités l'introduction de l'euro au 1^{er} janvier 2007 et la préparation de la Présidence slovène de l'UE du 1^{er} semestre 2008. L'ensemble de la classe politique slovène a soutenu le passage à l'euro.

Les élections municipales des 22 octobre et 5 novembre 2006 ont abouti à l'élection à Ljubljana, d'un candidat indépendant, Zoran Janković (ex-président du groupe de distribution Mercator, la première entreprise slovène) face à France Arhar (indépendant, droite catholique, ancien gouverneur de la banque centrale de Slovénie) et à la maire sortante, Danica Simšič (SD). A l'échelle nationale, le parti qui compte le plus grand nombre de maires est le SLS, devant le SDS.

La prochaine élection présidentielle aura lieu en novembre 2007. Le député européen (PPE) Alojz Peterle, qui a annoncé en novembre 2006 son intention d'être candidat indépendant, a reçu le soutien des partis NSi, SDS et SLS. M. Peterle avait été le premier Premier ministre de la Slovénie indépendante (auprès du président Kučan), avant d'être par la suite nommé ministre des Affaires étrangères. Il a aussi été le représentant des Parlements des nouveaux Etats membres à la Convention pour le Traité constitutionnel européen.

3. - Plusieurs milliers de personnes issues de l'ex-Yougoslavie ont été privées en 1992 de tout statut légal, une situation qui a amené la Cour constitutionnelle slovène à demander le rétablissement de leurs droits.

En février 1992, 18 305 personnes, parmi les quelque 200 000 résidents originaires des autres régions yougoslaves (notamment Kosovo et Bosnie-Herzégovine), ont été radiées du registre des résidents permanents ou temporaires pour ne pas avoir sollicité, ou pu

obtenir, la nationalité slovène dans les six mois qui ont suivi l'indépendance. La Cour constitutionnelle a annulé cette décision administrative au nom du principe de sécurité juridique et mis le gouvernement dans l'obligation de rétablir rétroactivement le statut et l'intégralité des droits des personnes radiées, ainsi que de réparer les préjudices subis de ce fait. Par suite, une partie des personnes concernées a obtenu la nationalité ou un statut de résident, dans le cadre de mesures individuelles.

Situation économique

La Slovénie connaît une croissance robuste (5,2 % en 2006) et équilibrée. L'évolution des prix est maîtrisée (2,6 %) et les finances publiques du pays sont assainies : le déficit public a été ramené à 1,4 % du PIB en 2006) et le niveau de la dette publique est l'un des plus faibles de la zone euro (27,8 % du PIB). L'ouverture commerciale de la Slovénie se poursuit ; le déficit de la balance commerciale est partiellement compensé par l'excédent de la balance des services (transports internationaux, tourisme) et le potentiel de croissance des exportations est important (secteur automobile notamment).

La Slovénie est depuis le 1^{er} janvier 2007 le premier des nouveaux Etats membres de l'UE à avoir adopté l'euro, répondant dès novembre 2005 à tous les critères de Maastricht.

Le taux de chômage (6 % sur l'année 2006) est plus faible que la moyenne européenne. La Slovénie maintient un taux d'activité élevé, bien qu'elle doive faire face, à l'instar de nombreux pays européens, au vieillissement de sa population, avec un taux de fécondité très faible et une croissance naturelle de sa population négative depuis plusieurs années. Une politique familiale active est mise en œuvre.

Une nouvelle législation fiscale a été adoptée en novembre 2006, qui diminue la fiscalité des revenus du travail (passage de 5 tranches fiscales à 3 tranches, le taux marginal supérieur passant de 50 % à 41 %) et sur les bénéfices des sociétés (abaissement progressif au taux de 20 %).

La Slovénie est héritière d'une longue tradition industrielle (industries sylvicole, textile et métallurgique). Depuis les années 1980, les industries mécaniques (automobiles, machines-outils) et les industries à plus forte valeur ajoutée (électronique, pharmacie, chimie) ont connu un essor important. Les deux plus grandes entreprises implantées dans le pays sont Mercator (grande distribution), Petrol (énergie) et Revoz (usine de Novo Mesto, contrôlée en totalité par Renault). Parmi les autres entreprises majeures, on peut signaler en particulier Istrabenz Koper (pétrole, électricité, alimentation, tourisme), Gorenje (leader européen de l'électroménager), HSE et ELES (électricité, notamment à partir de la centrale nucléaire de Krško), Talum (aluminium), Lek et Krka (pharmacie), Triglav (assurances), Sava (tourisme, chimie), HIT (tourisme), Pivovarna Lasko (alimentation). Le port de Koper est un débouché portuaire majeur pour le sud de l'Allemagne, l'Autriche et les pays continentaux d'Europe centrale. Le financement de l'économie est assuré de façon très concurrentielle par un secteur bancaire particulièrement actif (NLB, NKBM, Abanka, SKB, Banka Koper, Bank Austria Creditanstalt), bien que l'Etat reste un actionnaire-clé sur ce marché. La privatisation des banques publiques et des autres entreprises non monopolistiques est encore inachevée.

L'OCDE a accepté le 16 mai 2007 la candidature de la Slovénie, ouvrant la voie au lancement de négociations d'adhésion.

Politique extérieure

Avec son entrée dans l'Union européenne (1^{er} mai 2004) et dans l'OTAN (2 avril 2004), la Slovénie a atteint son objectif prioritaire d'intégration dans les structures

euro-atlantiques. Les deux référendums d'adhésion organisés le 23 mars 2003 ont recueilli respectivement 90 % et 66 % de oui (taux de participation de 60 %).

La Slovénie dispose de sept députés européens : 4 PPE (issus des partis SDS et NSi), 2 ADLE (dont un issu du LDS) et un PSE (issu du SD).

Lors du Conseil européen de Copenhague de décembre 2002, la Slovénie a obtenu pour 2004-2006 une facilité de trésorerie de 101 M€, une compensation budgétaire de 132 M € et une facilité Schengen de 107 M €, et pour 2007-2013 des transferts annuels de 660 M€ (équivalant à un peu plus de 2 % du PIB) ainsi qu'un complément national pour les aides directes agricoles.

Le gouvernement slovène attache une grande importance à la poursuite de l'intégration européenne. Après avoir intégré le mécanisme de change européen II en juin 2004, la Slovénie a vu son adhésion à la zone euro approuvée par le Conseil européen les 15 et 16 juin 2006; l'adoption de l'euro est effective depuis le 1^{er} janvier 2007 et a été célébrée solennellement le 15 janvier. La perspective de son entrée dans la zone Schengen a été fixée au 1^{er} janvier 2008 (sous certaines conditions) lors du Conseil justices - affaires intérieures du 5 décembre 2006. En outre, le gouvernement slovène s'engage activement en faveur de la politique européenne de sécurité et de défense (participation aux opérations extérieures - Kosovo, Bosnie-Herzégovine, RDC - et au lancement de l'Agence européenne de défense). Il est par ailleurs partisan d'une politique commune pour la sécurité énergétique de l'UE.

La Slovénie assurera la présidence de l'UE au premier semestre 2008. Ses priorités annoncées sont la réforme institutionnelle de l'UE, la stabilisation des Balkans et l'élargissement, l'énergie et le climat, le suivi de la stratégie de Lisbonne et le dialogue des cultures.

La stabilité de la région des Balkans est un des objectifs prioritaires du gouvernement slovène. Celui-ci soutient la perspective européenne de ses voisins des Balkans, à travers le développement de ses relations bilatérales avec eux, dans le cadre, notamment, de son association au Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est et par une coopération administrative (mise en place d'un Centre pour l'aide à l'intégration européenne à Ljubljana, jumelages). La Slovénie est l'un des tout premiers investisseurs étrangers dans les Balkans occidentaux (et même le premier en Serbie).

La Slovénie entretient des relations étroites avec son voisin italien, son second partenaire commercial, ainsi qu'avec son voisin autrichien, premier investisseur étranger en Slovénie. La Constitution slovène reconnaît deux minorités, hongroise et italienne, auxquelles elle garantit des droits politiques, linguistiques, éducatifs et culturels spécifiques.

La Slovénie participe au Partenariat régional, forum de concertation incluant aussi l'Autriche, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque. Par ailleurs, elle accueille le siège du Forum des Cultures slaves, créé en 2004 par la quasi-totalité des pays de culture slave (ARYM, Bulgarie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine) afin de renforcer les échanges culturels mutuels.

La Slovénie entretient également des relations étroites avec les pays du voisinage est-européen, en particulier avec l'Ukraine et la Russie et y compris au sein de l'OSCE, dont elle a exercé la présidence tournante en 2005. Elle a investi en Russie près de 100 M€ en 2005, près de 60 % de ses importations de gaz naturel proviennent de Russie. Par ailleurs, la Slovénie en demeure également créancière. Ljubljana suit également très attentivement les questions relatives à la stabilité dans le Caucase et à l'évolution de l'Asie centrale. Elle a ainsi organisé en août 2006 à Bled une conférence internationale de haut niveau consacrée à la région de la mer Caspienne.

La Slovénie a été élue le 17 mai 2007 pour deux ans au Conseil des droits de l'homme.

La France et la république de Slovénie

Relations politiques

La France et la Slovénie entretiennent des relations politiques étroites et amicales, marquées par de fréquents échanges entre hauts responsables politiques des deux pays. Ces relations bénéficient d'un capital de confiance remontant à l'époque des Provinces Illyriennes, où l'Empire napoléonien a défendu l'usage de la langue slovène face à la langue allemande. Les deux pays partagent un attachement commun à la diversité culturelle et à la francophonie.

Le dialogue politique bilatéral s'est fortement intensifié depuis 1998. Au cours de la période récente, il convient de signaler la visite officielle à Paris du Président slovène, M. Drnovšek, les 11 et 12 mars 2004; la visite de M. Potočnik, ministre des Affaires européennes, le 17 décembre 2003; celles du ministre des Affaires étrangères, M. Rupel, le 28 avril 2005 puis le 18 mai 2006; celle du secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, M. Koprol, le 22 novembre 2005; celle du secrétaire d'Etat au Développement régional, M. Rokavec, le 5 décembre 2005. M. Drnovšek a également été reçu par le ministre français des Affaires étrangères le 17 janvier 2006, dans le cadre de sa tournée internationale en faveur du Darfour.

En sens inverse, de nombreux déplacements de ministres français en Slovénie ont eu lieu: M. de Villepin, ministre des Affaires étrangères, M. Loos, ministre délégué au Commerce extérieur, et Mme Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies, en octobre 2003; M. de Robien, ministre des Transports, le 8 mai 2004; Mme Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, le 7 juillet 2005; Mme Olin, ministre de l'Ecologie et du Développement durable, les 29 et 30 septembre 2005 (signature d'un accord relatif à la réintroduction d'ours slovènes dans les Pyrénées); M. Breton, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le 15 janvier 2007, pour la cérémonie officielle célébrant l'adoption de l'euro. Le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Bernard Kouchner, se rendra le 5 juillet en Slovénie pour participer à une réunion des pays du Sud de l'Union européenne à Portorož, et pour s'entretenir avec MM. Janša et Rupel.

De nombreux contacts sont par ailleurs noués à l'occasion de conférences multilatérales en Slovénie (conférence ministérielle de l'OSCE les 5 et 6 décembre 2005 ; conférence ministérielle de l'OTAN les 28 et 29 septembre 2006) et par le biais de visites parlementaires. Le président du Sénat, M. Poncelet, s'est rendu à Ljubljana les 18 et 19 octobre 2006./.

Relations économiques

La France est le 4^{ème} fournisseur de la Slovénie (6,2 % de parts de marché), derrière l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche. Les exportations françaises vers la Slovénie ont représenté 1,3 Md € en 20056, dont 54 % dans le secteur automobile.

Accueillant 6,8 % des exportations slovènes, la France est **le 4**ème **client de la Slovénie**, derrière l'Allemagne, l'Italie et la Croatie. Ces flux ont représenté 0,98 Md€ en 2006 et sont dominés par le secteur automobile (59 %), devant ceux de l'électroménager, des produits métallurgiques, de la pharmacie et de la chimie.

Le solde bilatéral est resté excédentaire pour la France en 2006, à 319 M €.

La France est, derrière l'Autriche et la Suisse, le 3ème investisseur en Slovénie. La filiale de Renault en Slovénie, Revoz, est la seule unité de production en Europe des Clio 2 et Twingo 2 et constitue la première firme industrielle et la première entreprise exportatrice du pays. L'investissement français est diversifié : banque (Société générale : SKB), matériaux de construction (Lafarge), grande distribution (Leclerc), distribution de matériel électrique (Rexel), pharmacie (Servier, Sanofi-Synthelabo-Aventis), services urbains et ingénierie (Connex, Ondeo), etc.

Les groupes slovènes Gorenje (électroménager) et Iskra (automobile) ont des filiales en France, mais les Etats de l'ex-Yougoslavie et l'Europe orientale constituent des destinations privilégiées des investissements directs slovènes à l'étranger.

Coopération culturelle, scientifique et technique

L'Institut français Charles-Nodier de Ljubljana est un partenaire actif des institutions et opérateurs culturels slovènes. Son action est largement antérieure à l'indépendance slovène (ouverture du centre culturel français dès 1966). Un Printemps culturel franco-slovène a été organisé en 2007 en partenariat avec la municipalité de Ljubljana.

L'adhésion de la Slovénie à l'UE a accru la demande de français, langue de travail de l'Union, notamment dans l'enseignement supérieur. L'enseignement du français est aussi en fort développement avec la création de 80 « écoles fondamentales » (primaire et collège), regroupant 2 500 élèves (contre 350 en 2003) et bénéficie de l'obligation récente d'apprendre une seconde langue vivante à partir de 12 ans. Quatre « sections européennes » francophones ont été ouvertes depuis 2004 dans des lycées. La Slovénie est depuis 1999 observateur au sein de l'OIF.

La France est le premier partenaire scientifique européen de la Slovénie grâce à la vigueur du programme d'actions intégrées Proteus (120 projets bilatéraux financés depuis 1994) et aux accords-cadres conclus par le Secrétariat d'Etat slovène à la Science avec respectivement le CNRS, l'INRA et le CEA.

Notre coopération administrative, dynamisée par les jumelages institutionnels financés dans le cadre de PHARE, a été d'abord orientée prioritairement vers la préparation de la Slovénie à l'entrée dans l'Union. Articulée avec notre participation aux jumelages, elle s'est fortement développée depuis 2000 tant pour préparer les fonctionnaires slovènes aux questions européennes que pour aider à la mise en place de

régions. Elle s'est élargie à la coopération policière (contrôle des frontières, lutte contre le crime organisé et l'immigration clandestine) et comporte depuis 2003 un volet d'aide à la préparation des fonctionnaires aux concours européens. La coopération administrative entre les deux pays se mue en véritable partenariat dans la perspective des présidences successives, slovène puis française, de l'Union européenne en 2008. En outre, près de 650 hauts fonctionnaires slovènes en charge des dossiers européens auront été formés au français d'ici 2008, avec l'appui de l'OIF; ces formations sont mises en œuvre par l'Institut Charles-Nodier.

Portorož - 5 et 6 juillet 2007 Réunion des Etats méditerranéens de l'Union européenne

La Slovénie, 6 mois avant de prendre la présidence de l'Union européenne, accueille, les 5 et 6 juillet, la troisième réunion des ministres des affaires étrangères des Etats méditerranéens de l'Union européenne. Ce format, créé en 2005, à l'initiative de la France (réunion de Toulouse en novembre 2005), puis pérennisée par la Grèce, réunit 8 pays - la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, Chypre, Malte et la Slovénie - auxquels s'ajoutent désormais la Roumanie et la Bulgarie.



Conçue comme un cadre informel de concertation entre Etats membres partageant une même sensibilité méditerranéenne, cette enceinte s'est avérée particulièrement utile au moment de la négociation des instruments financiers pour l'action extérieure de l'UE, pour consolider le bloc de pays favorables à la poursuite d'un engagement substantiel en faveur de la Méditerranée jusqu'en 2013. La réunion d'Athènes en octobre 2006 avait été essentiellement consacrée à la situation au Proche Orient et au thème des migrations, tandis que la réunion de la Valette en février 2007 avait été marquée par l'initiative maltaise pour promouvoir un dialogue entre l'UE et la ligue arabe.

A Athènes, les ministres étaient convenus de se rencontrer au moins une fois au début de chaque présidence de l'Union.

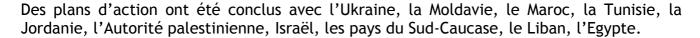
L'ordre du jour établi par la Slovénie se présente de manière classique :

- le dîner du 5 juillet à Portorož sera consacré à une discussion sur le processus de paix au Proche Orient; le ministre français des Affaires étrangères et européennes présentera également à ses homologues le projet d'Union de la Méditerranée;
- la réunion se poursuivra le lendemain matin à l'université de Koper par un échange de vues sur la politique européenne de voisinage, l'avenir de l'Union après le dernier Conseil européen, et les migrations.

Tous les pays seront représentés par leur ministre des affaires étrangères sauf l'Italie et la Grèce qui seront représentées par leur secrétaire d'Etat (niveau de participation de Chypre, Malte, Bulgarie et Roumanie, encore à confirmer).

Depuis son lancement en 2004, la Commission a fait de la politique de voisinage (PEV) une **priorité de l'Union en matière de relations extérieures**. Cette politique repose sur deux éléments :

- une contractualisation des relations avec les pays partenaires dans le cadre de plans d'action, fondés sur des principes communs, mais différenciés selon les besoins de chaque pays, et qui constituent une feuille de route des priorités à mettre en œuvre;
- une démarche incitative en fonction de la mise en oeuvre des engagements pris par les partenaires dans les domaines prioritaires destinés à les rapprocher des valeurs de l'UE (respect des droits de l'homme, démocratie, Etat de droit, gouvernance, lutte contre le terrorisme, non prolifération des armes de destruction massive, migrations...).



Les moyens financiers mis en œuvre à destination des pays couverts par la politique européenne de voisinage sont importants. Pour la période 2007-2013 :

- -le nouvel instrument financier pour le voisinage (Instrument européen pour le voisinage et le partenariat -IEVP-) est doté de 11,181 milliards d'euros ;
- -la Banque européenne d'investissement (BEI) a prévu 12,4 milliards d'euros : 8,7 pour la Méditerranée et 3,7 pour les pays de l'Est.

La nouvelle communication de la Commission relative à la politique de voisinage, rendue publique le 5 décembre, propose d'élever le niveau d'ambition de cette politique :

- approfondissement de l'intégration économique en vue de la mise en place à long terme d'une communauté économique entre l'Union européenne et les partenaires de la politique européenne de voisinage (politique généralisée de négociation d'accords de libre échange « approfondis et complets », fondés sur le principe de la convergence réglementaire, tout en tenant compte des spécificités de chacun de ces pays);
- paquet mobilité/réadmission et gestion des frontières ;
- développement des relations entre les populations à tous les niveaux (parlements, société civile, étudiants, hommes d'affaires);
- approche horizontale thématique pour certains secteurs (énergie, santé, environnement);
- développement de la coopération politique, y compris dans le domaine de la PESD (par exemple, impliquer les partenaires dans la prévention et le règlement des conflits, notamment les conflits gelés à l'Est et la situation proche-orientale);
- développement d'une « synergie mer Noire » (contacts plus étroits avec l'organisation de coopération économique de la mer Noire, rencontres au niveau ministériel entre l'UE et les pays du voisinage à l'Est).

Ce projet, initié par le Président de la République, a pour ambition de mobiliser les énergies autour d'un patrimoine commun avec les Etats de cette région, afin de promouvoir des principes et valeurs partagés. Comme l'Union européenne dont elle s'inspire, elle s'enracinera dans des solidarités de fait et se développera à partir de projets concrets.

Le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères et européennes ont déjà évoqué la réflexion sur l'Union méditerranéenne avec leurs interlocuteurs espagnols, italiens et portugais.

Une ambition forte

- faire en Méditerranée ce que l'on a fait il y a soixante ans en Europe : unir la Méditerranée dans la paix et la prospérité.
- il faut que l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée prenne conscience que leur destin est lié.

Une organisation à définir ensemble

- ce projet s'adresse à tous ceux qui sur tel ou tel projet d'intérêt commun sont désireux de travailler ensemble.
- sa structure formelle ou non, son degré d'institutionnalisation, ses participants doivent être définis ensemble.
- chacun doit être impliqué au plus haut niveau, celui des chefs d'état et de gouvernement, sous forme d'une rencontre périodique et de la création d'un conseil de la Méditerranée.
- il conviendra de réfléchir aux formes, au contenu de cette idée d'abord entre les Etats de l'UE méditerranéens.
- associer ensuite les pays du sud de la Méditerranée.

Travailler sur les sujets qui nous réunissent

- travailler d'abord sur les thèmes les plus consensuels : environnement, sauvegarder la mer Méditerranée, une des mers les plus polluées ; le développement avec des facilités financières communes ; les échanges entre société civile ; la coopération entre universités.
- évoquer ensuite des thèmes plus sensibles comme la sécurité, la lutte contre le terrorisme et l'immigration.

S'appuyer sur l'Union Européenne sans s'y substituer

- cette Union de la Méditerranée a vocation à travailler étroitement avec l'Union Européenne. Elle pourrait partager avec elle des institutions communes. La Commission européenne devrait être ainsi étroitement associée.
- cette Union ne vient nullement en substitution du processus de Barcelone. Elle s'articulera avec celui-ci.
- la France compte, de plus, lorsqu'elle assumera la présidence de l'Union Européenne au deuxième semestre 2008, renforcer les relations entre l'Union Européenne et la Méditerranée (en particulier avec le Maghreb).
- cette ambition complétera d'autres démarches que la France a toujours appuyées ou lancées comme le dialogue 5+5 et le Forum méditerranéen.

Biographies

M. Janez JANŠA Premier ministre de la République de Slovénie

M. Janša, né le 17 septembre 1958 à Ljubljana, dissident pendant le régime communiste et homme politique de premier plan dans la Slovénie démocratique, gouverne la Slovénie depuis décembre 2004, à la tête d'une coalition de centre-droit. Il est le chef du principal parti de la droite libérale, le SDS (Parti démocratique slovène).

Le Premier ministre slovène soutient à la fois la poursuite de l'intégration européenne et l'élargissement de l'UE à l'ensemble des Balkans. Il exercera la présidence de l'UE au premier semestre 2008, juste avant la présidence française.



M. Janša avait été ministre de la Défense lors des guerres d'indépendance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Il considère l'engagement de la Slovénie au sein de l'OTAN comme complémentaire de la montée en puissance de la PESD, à laquelle il est attaché.

M. Dimitrij RUPEL Ministre des Affaires étrangères de la République de Slovénie

M. Rupel est né le 7 avril 1946.

Intellectuel dissident dans les années 1980, M. Rupel (prononcer Roupel) est l'une des principales personnalités politiques de la Slovénie depuis l'accession de ce pays à la souveraineté. Nommé à plusieurs reprises ministre des Affaires étrangères, il a exercé ces fonctions auprès des quatre Premiers ministres qui se sont succédé depuis 1991 (MM. Kučan, Drnovšek, Rop et Janša).

M. Rupel a préparé la double adhésion de son pays à l'UE et à l'OTAN, réalisée en 2004. Ses trois priorités diplomatiques sont : l'intégration européenne, l'élargissement et la stabilisation des Balkans, et la solidarité avec les Etats-Unis. Il s'est personnellement distingué par son engagement pour le référendum d'adhésion à l'OTAN (mars 2003) et par sa conduite de la présidence de l'OSCE (2005).